

APPEL À PROJET

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE EN EAU

Sobriété et usages

Cet appel à projets du plan Eau lancé en mars 2023 vise à aider les structures pratiquant une activité économique non agricole (entreprises, syndicats, fédérations professionnelles, etc.) et les établissements publics (métropoles, agglomérations, communautés de communes) à agir plus vite et plus fort face aux effets du dérèglement climatique.

L'Agence de l'eau soutiendra les projets d'investissements de réduction de la consommation en eau (études préalables et diagnostics, systèmes de recyclage, matériel de comptage ...).

- ✓ Sont éligibles au présent appel à projets des démarches individuelles ou des opérations collectives.
- ✗ Sont exclus de ce dispositif les projets n'entraînant pas une réduction des volumes d'eau consommés (création d'un nouveau site de production ou d'une nouvelle activité ...).



OPÉRATEUR



Établissement public de mission chargé du développement durable



FORME

Subvention



INTENSITÉ

Jusqu'à 70%
(80% en zones de répartition des eaux ZRE)



DATE LIMITE

31/12/2023

CONTACT

Corinne MOULIN
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90
cmoulin@abfdecisions.fr